

Quelques mots au sujet de la fusion des journaux forestiers

Autor(en): **Pillichody, C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **19 (1868)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seconde ligne, et seulement là où la régénération naturelle n'est pas encore applicable. Selon nous, la régénération naturelle demeure la seule vraie règle, c'est pour cela que nous nous permettons de contester la manière de voir du Forestier pratique; elle nous paraît dangereuse pour notre économie forestière.

Bade, janvier 1868.

Emile Baldinger.

Quelques mots au sujet de la fusion des journaux forestiers.

Lorsque dans la dernière réunion de la société des forestiers suisses à Bex je me permis d'exprimer le voeu de voir les deux journaux suisses de science forestière se fusionner en un seul, je pensais répandre une semence féconde, qui demanderait peut-être un peu de temps pour lever, mais qui certainement ne serait pas perdue.

Le dernier Nr. du *forestier pratique* vient de m'apprendre que cette semence a non seulement germé, mais qu'elle porte déjà des fruits.

Les deux journaux forestiers sont fusionnés dès le 1 janvier de cette année et désormais n'en formeront qu'un seul.

Devant ce résultat si prompt de l'initiative que j'ai cru devoir prendre, je ne puis garder le silence, car je me sens pressé de remercier publiquement ici Messieurs les rédacteurs des deux journaux d'avoir cherché et trouvé les moyens d'obtenir une fusion, dont rien ne prouve mieux l'utilité que son prompt accomplissement, malgré les difficultés de divers genres dont elle était entourée.

L'accueil silencieux, mais incontestablement sympathique, que ma proposition a reçu dans l'assemblée de Bex, m'a fait voir que j'avais exprimé un sentiment généralement partagé, et m'autorise à croire qu'ici encore je suis l'interprète de presque toutes les personnes qui s'intéressent réellement aux forêts en donnant à Messieurs les rédacteurs ce témoignage public de gratitude.

Le nom de Mr. Walo de Greyerz qui vient s'ajouter à ceux de MM. Landolt et Kopp, comme rédacteur de notre journal, sera

accueilli avec faveur par chacun; c'est un nouveau gage de la direction à la fois scientifique et pratique que le journal continuera à suivre, et les anciens abonnés du *forestier pratique* en voyant le nom du rédacteur auquel ils tenaient à juste titre en tête du nouveau journal, l'accepteront sans aucune hésitation et ne s'en repentiront pas.

Quant à MM. Landolt, Kopp et de Greyerz ils ont acquis un nouveau titre à notre considération et à notre estime en travaillant chacun de leur côté, et non probablement sans quelque sacrifice, à une oeuvre que nous croyons avantageuse pour tous, et chacun leur en saura gré.

Yverdon, 28 janvier 1868.

C. Pillichody, expert forestier.

Graines d'essences exotiques.

La commission nommée par la société des forestiers suisses pour encourager les essais de culture d'essences exotiques se chargera encore cette année de procurer, dans les meilleures conditions possibles, aux administrations forestières suisses les graines de ces essences dont elles feront la demande. Elle publie ici un catalogue de ces graines pour 1868 avec invitation d'adresser les commandes aussi promptement que possible au soussigné.